



Mairie d'Anvin
258 Rue d'Hesdin
62134 ANVIN
Tél : 09/88/77/35/97
Mairie.anvin@orange.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANVIN EN DATE DU VENDREDI 9 JUIN 2023

Date de convocation : le Jeudi 1^{er} Juin 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le Vendredi 9 Juin 2023 à 19H00 le Conseil Municipal de la Commune d'Anvin, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur OLIVIER André, Maire.

Étaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absent : PETIT Freddy, BOUCHARD Nadège (démission)

Absents excusés : LELONG Stéphane (pouvoir donné)

Le Président de séance ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-17 du Code Général des collectivités Territoriales à l'élection d'un(e) secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur LECLERCQ Pascal est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire.

Ordre du jour de la séance :

- Elections des délégués pour les élections sénatoriales (3 titulaires et 3 suppléants)
- Point sur les projets budgétés en cours
- Échange sur l'avenir des bâtiments communaux et une possible acquisition
- Information sur le RPC
- Questions diverses et calendrier

La séance est ouverte, Monsieur le maire rappelle le vote des sénatoriales.

1^{er} tour : TITULAIRES : LELONG Stéphane obtient 9 voix, élu

DECLERCQ Yannick obtient 8 voix, élue

LECLERCQ Pascal obtient 5 voix

GOUDALLE Jean-Luc obtient 5 voix

2^{ème} tour : TITULAIRES : LECLERCQ Pascal obtient 6 voix, élu

GOUDALLE Jean-Luc obtient 4 voix

1^{er} tour : SUPPLEANTS : GOSSELIN Claudine obtient 9 voix, élue

CAYET Bertrand obtient 12 voix, élu

GOUDALLE Jean-Luc obtient 9 voix, élu

Vote du taux taxe d'habitation :

Monsieur le Maire informe du vote du taux de la taxe d'habitation inchangé : 13 voix pour

Point sur les projets budgétés :

- Remplacement des lampadaires par des leds : Validé à l'unanimité
- Travaux chez Monsieur LAISNÉ : chaudière en panne : remettre un chauffe-eau de 200 litres, Remplacer la chaudière (proposition à valider au prochain conseil)
- Dépenses supplémentaires : nouveau frigo pour la cantine, problème de lave-vaisselle à la salle des fêtes (changement d'adoucisseur)

Echange sur l'avenir des bâtiments communaux et une possible acquisition

Information sur le RPC :

- Monsieur le Maire expose son inquiétude au niveau de l'effectif des élèves qui pourrait entraîner une fermeture de classe à la prochaine rentrée scolaire.
- L'équipe enseignante souhaite renouer avec les parents et les élus. L'idée serait de développer les compétences de bases des élèves

La séance est levée à 21h30

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Président/Maire
		